

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE VOLLEYBALL FFG

Edition de juillet 2025

Généralités

Les championnats FFG sont ouverts principalement aux équipes des sociétés membres de la FFG. Des exceptions peuvent être faites selon les places disponibles.

Une équipe provenant d'une société membre de la FFG a la priorité pour une place dans les championnats par rapport à une équipe non-membre de la FFG. Cela en va de même pour une équipe provenant d'une société membre de la FSG, par rapport à une équipe d'une société non-membre de la FSG.

À l'heure actuelle, aucune finance d'inscription n'est demandée pour la participation aux championnats FFG, mais ce point sera réévalué pour la saison 2025-2026.

Les responsables des équipes inscrites dans les championnats FFG se rencontrent une fois par année, en fin de saison, normalement le 3ème mercredi du mois de juin. Cette rencontre permet de discuter de la saison écoulée et de préparer la saison suivante.

Les discussions et décisions prises lors de cette rencontre sont transmises au comité central de la FFG par une personne représentante désignée lors de cette rencontre.

Les championnats FFG sont avant tout organisés pour le plaisir de jouer.

Championnats

Les championnats comportent deux catégories :

- la catégorie Hommes
- et la catégorie Mixte.

À l'heure actuelle, pour chaque catégorie, il existe deux groupes :

- le groupe A
- et le groupe B

Le groupe A comporte les meilleures équipes de la catégorie.

Chaque groupe comporte un maximum de 7 équipes.

Déroulement de la saison

Les championnats de volleyball FFG se déroulent en général sur une période allant du mois de septembre au mois de mai de l'année suivante.

La saison comporte 2 tours ainsi qu'une journée finale nommée tournoi final :

- Durant le premier tour, chaque équipe rencontre une première fois les autres équipes de son championnat (= match aller).

- Le deuxième tour correspond aux matchs retours, où chaque équipe joue une deuxième fois contre toutes les autres équipes de son championnat.
- Le tournoi final se déroule sur une journée et voit chaque équipe affronter une fois les autres équipes de son championnat.

Les deux premiers tours comportent idéalement 10 à 12 matchs prévus toutes les deux semaines.

L'organisation des deux premiers tours peut être modifiée pour arriver à ce nombre de matchs idéal, en ajoutant par exemple un tour supplémentaire (aller-retour-aller) ou des matchs dits « de playoffs ».

Aucun match n'est prévu pendant les vacances scolaires.

Si la date d'un match ne convient finalement pas à une équipe (manque de joueurs par exemple), le responsable de l'équipe concernée contacte le responsable de l'autre équipe pour définir une nouvelle date. Il en avisera le secrétariat FFG par email (secretariat@ffg-ftv.ch).

Deux tournois finaux sont organisés, un pour chaque catégorie.

Ces tournois sont organisés par une équipe de la catégorie, avec le soutien de la FFG.

Si une équipe est intéressée par l'organisation du tournoi, elle peut s'annoncer et obtenir des informations auprès du secrétariat FFG.

Déroulement d'un match des tours

Les règles de jeu sont basées sur les règles officielles de volleyball 2025-2028 de la Fédération internationale de Volleyball (FIVB). Les changements sont résumés dans le document disponible à l'adresse suivante :

<https://www.volleyball.ch/fr/savoir/regles-officielles-du-volleyball>

L'arbitre du match est fourni par l'équipe receveuse.

L'arbitre n'a pas besoin d'être un arbitre officiel de Swiss Volley. La FFG organise une formation non officielle pour les personnes qui souhaitent arbitrer les matchs des championnats FFG, sur demande de la personne représentante du volley à la FFG.

Si possible, la salle est ouverte 45 minutes avant le début du match.

Chaque équipe dispose d'une moitié de terrain pour s'échauffer durant une vingtaine de minutes. Les équipes peuvent s'échauffer au filet selon entente mutuelle.

Quelques minutes avant le match, l'arbitre appelle les capitaines pour le tirage au sort.

Le match se joue en trois sets gagnants.

Un set est gagné avec 25 points et au moins deux points d'écart. Si le score est à 24-24, le set continue tant qu'une équipe n'a pas deux points d'écart sur l'autre. Si le score est à 30-30, l'équipe qui gagne le point suivant remporte le set.

Si les deux équipes sont à deux sets, alors on joue un cinquième set décisif en 15 points (toujours avec deux points d'écart).

À la fin du match, l'équipe receveuse se charge d'informer le secrétariat FFG du résultat final du match en envoyant un message au 079 530 63 49 (Jérémy Coquoz, secrétariat FFG) ou un mail à secretariat@ffg-ftv.ch.

Déroulement d'un match du tournoi final

Les règles de jeu sont basées sur les règles officielles de volleyball 2025-2028 de la Fédération internationale de Volleyball (FIVB). Les changements sont résumés dans le document disponible à l'adresse suivante : <https://www.volleyball.ch/fr/savoir/regles-officielles-du-volleyball>

Les arbitres sont fournis par les équipes et définis dans le programme des matchs. L'arbitre n'a pas besoin d'être un arbitre officiel de Swiss Volley. La FFG organise une formation non officielle pour les personnes qui souhaitent arbitrer les matchs des championnats FFG, sur demande de la personne représentante du volley à la FFG

L'équipe 1 sur le programme du tournoi commence dans le camp à gauche de l'arbitre et a le premier service.

Un changement de camp est effectué après chaque set.

Les équipes n'ont droit à aucun temps mort.

Les changements sont libres mais annoncés à l'arbitre.

Un match se joue en deux sets de 15 minutes.

Le début et la fin de match sont annoncés par 2 coups de cloches. La fin d'un set est annoncée par un coup de cloche. On termine la phase de jeu après la cloche.

S'il y a égalité au terme du set : on joue encore un service pour départager les deux équipes.

Le changement de camp est compris dans les 30 minutes de jeu.

Joueurs et joueuses

Dans la catégorie Hommes, en principe seuls des joueurs sont autorisés. Mais il est possible qu'une équipe soit complétée par des joueuses. En cas de composition mixte, il n'y a aucune obligation de présence minimale par genre à respecter sur le terrain.

Dans la catégorie Mixte, l'équipe est composée de joueurs et joueuses.

Pendant le match, il doit y avoir en permanence minimum 3 joueuses sur le terrain de jeu.

Les joueurs et joueuses licenciés.es sont, à l'heure actuelle, autorisés-es, mais aux trois conditions suivantes :

1. Maximum 2 joueurs et joueuses licenciés.es en même temps sur le terrain ;
2. Au maximum provenant de la 3^{ème} ligue ;
3. Obligation d'annoncer la présence de joueurs.euses licenciés.es avant le début du match

Important : si ces règles ne sont pas respectées, le match est perdu par forfait !

Classement

Trois points sont distribués lors d'un match des deux premiers tours :

- 3 points pour l'équipe qui gagne un match avant le 5^{ème} set décisif, et 0 point pour l'équipe perdante ;
- 2 points pour l'équipe qui gagne un match au 5^{ème} set décisif, et 1 point pour l'équipe perdante.

Deux points sont distribués lors d'un match du tournoi final :

- 2 points pour l'équipe qui remporte la rencontre et 0 point pour l'autre équipe ;
- 1 point par équipe en cas d'égalité en nombre de set remporté.

Le classement final se fait sur la saison complète, en prenant donc en compte les résultats des deux premiers tours et du tournoi final.

En cas d'égalité de points, voici les critères pour départager deux équipes, par ordre de priorité :

1. Confrontation directe lors du tournoi final
2. Confrontation directe lors des deux premiers tours
3. Meilleure différence de sets remportés sur la saison
4. Meilleure différence de points remportés sur la saison.

Promotions-relégations

L'équipe terminant à la dernière place du groupe A est relégué dans le groupe B. Au contraire, l'équipe terminant à la première place du groupe B est promue dans le groupe A.

Une nouvelle équipe rejoignant les championnats FFG commence automatiquement dans le groupe B.

Il n'y a pas de relégations dans le cas où il faut équilibrer les championnats en nombre d'équipes. Ce cas peut arriver notamment lorsqu'une nouvelle équipe rejoint le championnat.

Organisation de la saison et inscription

La saison est organisée par le secrétariat de la FFG en collaboration avec les responsables des équipes.

Le calendrier des matchs des tours est également préparé par le secrétariat FFG en prenant en compte les disponibilités de salle et les préférences des sociétés.

Le secrétariat envoie aux équipes le calendrier des matchs ainsi que les coordonnées du responsable des équipes si possible au minimum 1 mois avant le début de la saison.

Les équipes existantes confirment leur participation aux prochains championnats **avant le 15 juin**.

Pour les nouvelles équipes souhaitant participer aux championnats de volleyball FFG, elles écrivent une demande d'inscription auprès du secrétariat FFG (secretariat@ffg-ftv.ch) **avant le 15 juin**.